

SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT
Séance du 26 mars 2021 **DE_2021_013**
Contributions budgétaires 2021

Membres en exercice : 22

Date de la convocation: 19/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six mars à 9 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle SALLE DES FETES de FRIGNICOURT sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE

Présents : 18

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean-Pierre BOUQUET, Eric CHAVEROU, Pascale CHEVALLOT, Christelle COLSON, Olivier DELCOMBEL, Romain DESANLIS, Daniel FONTAINE, Jean-Pierre FORMET, Claude GUICHON, Mickael JACQUEMIN, Alain PAUPHILET, Jean-Louis ROYER, Marylène SIMONNET, Pascal TRAMONTANA, Sylvain VALOTA

Présent(s) non votants : Charles DE COURSON, Pascal ERRE, François GSELL

Représentés: Caroline ISSENHUTH par Claude GUICHON, Sylvain LANFROY par Pascal TRAMONTANA, Daniel STOLL par Claude GUICHON

Excusés: Thibaut DUCHÊNE, Edith ERRE, Christian LEMOINE, Florence LOISELET, Olivier MALOU, Isabelle PESTRE, Mathilde VANACKERE

Absents: Bernard AUBRY, Michel BENETON, Michel BOULANT, Corinne DAHERON, Hugues GERARDIN, Linda MUNSTER, Jean-Paul PAGEAU, Jean-Jacques POIGNANT

Secrétaire de séance: Jean-Louis ROYER

Objet: Contributions budgétaires 2021 - DE_2021_013

Suite au budget primitif précédemment adopté, il convient de voter les montants des contributions budgétaires 2021.

Le comité syndical

Vu l'article 13 des statuts du Syndicat relatif aux recettes,

Vu la délibération de ce jour adoptant le budget primitif 2021,



Propose :

1 De définir le montant des contributions budgétaires 2021 comme suit :

Etablissement Public	Population 2020	Cotisation totale (4€/hab)
CC Vitry Champagne et Der	24 583	98 332,00€
CC Perthois Bocage et Der	5 745	22 980,00 €
CC Côtes de Champagne et Val de Saulx	11 933	47 732,00 €
Total	42 261	169 044,00 €

- D'autoriser le lancement de l'appel à participation par tiers en Avril, Juillet et Octobre de l'année 2021,
- D'autoriser le Président à signer les documents administratifs nécessaires à cette procédure.

➤ **Après en avoir délibéré le Comité Syndical approuve à l'unanimité :**

- **le montant des contributions budgétaires 2021 à verser au Syndicat Mixte à la carte du Pays Vitryat s'élevant à 169 044,00 € tel que défini dans le tableau ci-dessus**
- **Autorise le lancement de l'appel à participation par tiers en Avril, Juillet et Octobre de l'année 2021**
- **Autorise le Président à signer les documents administratifs nécessaires à cette procédure**

Fait et délibéré à la (au) SALLE DES FETES de FRIGNICOURT

Le 26 mars 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,
Daniel FONTAINE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

